

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Convocation en date du 8 août 2023
Membres en exercice 17
Présents 11
Ayant délibéré 14

Séance du 22 août 2023

Présents :

Mesdames et Monsieur : Bernadette **ACQUETTE** - Rachida **BOUNOUA** - Catherine **CAPRON** - Marie-Dominique **de SWARTE** - Chantal **DEBUYSER** - Anne **DECOSTER** - Marie Paule **LENGRAND** - Martine **MARTEAU** - Dominique **PALLADINO** - Jean-Claude **THOREZ** - Edith **VANBECELAERE**.

Absents :

Mesdames et Monsieur : Claire **BECQUART** - Marie-Christine **BLONDEL** procuration donnée à Bernadette **ACQUETTE**- Christine **CALDI** procuration donnée à Marie Paule **LENGRAND** - Véronique **LUTZ** procuration donnée à Catherine **CAPRON** - Elisabeth **MULLET** - Catherine **REMERAND**.

-0-

02/ ADAPTATION DES TARIFS FAMILLE ET SENIORS (PJ n°8)

Considérant par délibérations n°3 du 18 octobre 2022 et n°3 du 8 décembre 2022 (à compter du 1^{er} septembre 2023) avaient été fixés les tarifs des activités et ateliers organisés autour de la famille et des séniors ;

Considérant cependant que la Conférence des Financeurs n'ayant pas octroyé la totalité de la subvention demandée en 2023, il est proposé au Conseil d'Administration de revenir sur la gratuité des ateliers seniors votée le 8 décembre 2022.

Considérant par ailleurs que le tarif des séances de sophrologie n'ayant pas été réévalué depuis septembre 2020, il est proposé de le modifier afin de tenir compte de l'inflation.

Considérant qu'un atelier cuisine sera enfin proposé ponctuellement aux seniors dont il convient de fixer le tarif ;

Considérant enfin qu'il convient d'augmenter les tarifs du thé dansant afin de s'ajuster aux théés dansants voisins ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration de voter ces ajustements ;

Ceci exposé, le conseil d'administration :

- 1) modifie les tarifs ainsi qu'il suit :

Activités spécifiques Seniors :

Halte répit	
Tarif	Par séance
Individuel	3.10€
Familial	3.10€

Ateliers « bien-être Seniors »	
Tarif	Par séance
Individuel sophrologie	5 €
Individuel gymnastique	3.50 €

Ateliers cuisine	
Tarif	Par séance
Individuel	10 €
bénéficiaires de l'épicerie solidaire	gratuit

Activités famille et parents-enfants :Prestation inférieure à 25€ :

	Moins de 12 ans	12 ans et plus
Moins de 617	3€	7.5€
De 618 à 1000	4.5€	12€
1001 et plus	6.10€	15.40€

Prestation supérieure à 25€ :

	Moins de 12 ans	12 ans et plus
Moins de 617	6€	12€
De 618 à 1000	9€	18€
1001 et plus	12.30€	24.60€

	Moins de 12 ans	12 ans et plus
Repas familles	5 €	6.10€
Animations familles	5.10€	15.40€

Buvette :

Bière, crémant : 3.50 €

Soda et jus de fruits : 2.50 €

Café, thé et eau : 1 €

Petite restauration :

Sandwich, croque-monsieur : 2 €

Pâtisserie ou crêpe : 2 €

Droit d'entrée du thé dansant: 8 €

- 2) indique que les exceptions approuvées par délibération n°3 du 18 octobre 2022 restent applicables ;

Envoyé en préfecture le 29/08/2023

Reçu en préfecture le 29/08/2023

Publié le 29/08/2023

ID : 062-216207365-20230822-DELCCAS2023_9-DE



Ainsi fait et délibéré en séance
les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Président,
Jean-Claude THOREZ,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.C. Thorez', written over the printed name.

DGS